



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## La Poste

Question écrite n° 72443

### Texte de la question

M. Jean-Yves Gateaud attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur les intentions manifestées par La Poste, à l'occasion de la renégociation du contrat de plan avec l'Etat d'élargir sa gamme des services financiers au crédit à la consommation et à l'assurance de dommages. La chambre professionnelle des agents généraux d'assurance de l'Indre s'interrogent sur l'intérêt pour la collectivité de laisser à La Poste la possibilité d'amplifier son activité d'assurance. Il lui demande si les ambitions commerciales de La Poste ne nuiront pas à l'avenir du secteur de l'assurance. - Question transmise à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

### Texte de la réponse

Les discussions relatives au prochain contrat de plan entre l'Etat et La Poste s'attachent à définir les orientations stratégiques de l'entreprise en vue de lui permettre de poursuivre son développement en s'adaptant aux évolutions de son environnement et d'assurer ainsi, dans les meilleures conditions, le service universel postal et ses missions d'intérêt général. Dans le cadre de ces discussions, le Gouvernement considérera bien entendu avec une attention toute particulière les possibilités d'évolution des activités de La Poste à partir d'une analyse de la stratégie industrielle souhaitable pour La Poste, dans le souci du maintien des conditions de l'équilibre du secteur bancaire national et de celui de l'assurance et dans le respect des règles de la concurrence.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Yves Gateaud](#)

**Circonscription :** Indre (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72443

**Rubrique :** Postes

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 février 2002, page 533

**Réponse publiée le :** 11 mars 2002, page 1413